I

*(Actes dont la publication est une condition de leur applicabilité)*

# RÈGLEMENT (CEE) N° 3841/86 DU CONSEIL

**du 8 décembre 1986**

**portant suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun sur un certain nombre de produits industriels**

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 28,

vu le projet de règlement soumis par la Commission,

considérant que, pour les produits visés au présent règlement, la production est actuellement insuffisante ou nulle dans la Communauté et que les producteurs ne peuvent ainsi répondre aux besoins des industries utilisatrices de la Communauté;

considérant qu'il est de l'intérêt de la Communauté de ne suspendre les droits autonomes du tarif douanier commun que partiellement dans certains cas, en raison notamment de l'existence d'une production communautaire, et de procéder à la suspension totale dans les autres cas;

considérant que, compte tenu des difficultés d'apprécier de manière rigoureuse, dans un proche avenir, l'évolution de la situation économique dans les secteurs intéressés, il convient de ne prendre ces mesures de suspension qu'à titre temporaire, en fixant leur durée de validité en fonction de l'intérêt de la production communautaire,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

Les droits autonomes du tarif douanier commun relatifs aux produits énumérés aux tableaux figurant en annexe sont suspendus au niveau indiqué en regard de chacun d'eux.

Ces suspensions sont valables:

— du 1er janvier au 31 mars 1987 pour les produits mentionnés au tableau I,

— du 1er janvier au 30 juin 1987 pour les produits mentionnés au tableau II.

*Article 2*

Le présent règlement entre en vigueur le 1er janvier 1987.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 8 décembre 1986.

*Par le Conseil*

*Le président*

N. LAWSON

*ANNEXE*

TABLEAU I

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 38.19 X | Préparation constituée essentiellement de sulfonate alcalin d'asphalte, ayant une densité comprise entre 1,2 et 1,5 et une solubilité dans l'eau non inférieure à 70 % en poids | 0 |
| ex 39.02 C VI b) | Plaques constituées d'un copolymère d'anhydride maléïque et de styrène, dont les deux côtés sont recouverts d'une feuille dudit copolymère modifié au styrène-butadiène en bloc, même pigmentées | 0 |
| ex 39.02 C XI | Pellicules d'alcool polyvinylique se dissolvant dans l'eau à une température de 20 °C | 0 |
| ex 81.04 F I | Hafnium brut dont la pureté n'est pas inférieure à 95 % et dont la teneur en zirconium ne dépasse pas 4,5 % en poids | 0 |

TABLEAU II

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 27.07 G II | Huiles minérales contenant plus de 60 % en poids de composants aromatiques et moins de 0,8 % en poids de soufre, dont au plus 15 % en volume distillent à 250 °C, destinées à la fabrication de coke en aiguille (a) | 0 |
| ex 27.13 B II | Paraffine synthétique de poids moléculaire compris entre 460 et 1 560 | 0 |
| ex 28.20 A | Hydroxyde-oxyde d'aluminium sous forme de pseudo-boehmite | 4 |
| ex 28.47 F | Titanate de baryum d'une teneur maximale en poids de 0,05 % de fer | 0 |
| ex 28.52 B | Oxybromure de lanthane | 0 |
| ex 29.02 A I | Hexafluoropropène | 0 |
| ex 29.02 A III | Dibromométhane | 3 |
| ex 29.02 B | 1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécachloropentacyclo[12.2.1.1$^{6,9}$.0$^{2,13}$.0$^{5,10}$]octadéca-7,15-diène, utilisé dans la fabrication de polyéthylène et de caoutchouc synthétique (a) | 0 |
| ex 29.03 C I | Chlorure d'éthanesulfonyle | 3 |
| ex 29.09 B | 1,2-Époxybutane | 0 |
| ex 29.09 B | 1,2-Époxy-4-(époxyéthyl)cyclohexane | 0 |
| ex 29.09 B | 2,3-Époxypropane-1-ol (Glycidol) | 0 |
| ex 29.14 A XI | Orthoacétate de triméthyle | 0 |
| ex 29.14 B I | Méthacrylate de 2,3-époxypropyle | 0 |
| ex 29.14 D IV | 3-chlorobenzoate de méthyle | 0 |
| ex 29.16 D | 5-(2,4-dichlorophénoxy)-2-nitrobenzoate de méthyle | 5 |
| ex 29.25 B II c) | Acide barbiturique | 0 |
| ex 29.26 A I | 1,1-Dioxyde de 1,2-benzisothiazole-3-one (imide *o*-sulfobenzoïque, saccharine) et son sel de sodium | 0 |
| ex 29.31 B | 3,3-Diméthyl-1-méthylthiobutanone-oxime | 0 |
| ex 29.35 Q | Zotepine (DCI) | 4 |
| ex 29.35 Q | Ofloxacine (DCI) | 0 |
| ex 29.35 Q | 3'-Chloro-6'-cyclohexylaminospiro[isobenzofuranne-1(3H)9'-xanthène]-3-one | 0 |
| ex 29.35 Q | 6'-(*N*-éthyl-*p*-toluidino)-2'-(*N*-Méthylanilino)spiro[isobenzofuranne-1(3H)9'-xanthène]-3-one | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 29.35 Q | Chlorhydrate de carteolol (DCIM) | 0 |
| ex 29.39 D II | Methylprédnisolone (DCI), ses sels et ses esters | 1 |
| ex 29.44 C et ex 30.03 A II b) | Vancomycine (DCI), ses sels et ses esters | 0 |
| ex 32.07 B | Préparations de matières colorantes inorganiques au sens de la note 3 du chapitre 32, contenues dans des sphères creuses en polyuréthane d'un diamètre inférieur à 200 micromètres | 0 |
| ex 32.09 A II et ex 39.01 C V | Polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-(*tert*-butyl imino) diéthanol et 4,4'-méthylène-dicyclohexyldiisocyanate, dissous dans du *N*,*N*-diméthylacétamide, d'une teneur en poids de polymère égale ou supérieure à 48 % | 0 |
| ex 32.09 A II et ex 39.02 C XIV a) | Copolymère de *p*-crésol et divinylbenzène, dissous dans du *N*,*N*-diméthylacétamide, d'une teneur en poids de copolymère égale ou supérieure à 48 % | 0 |
| ex 34.02 | Solution aqueuse contenant en poids pas moins de 30 % et pas plus de 50 % d'alkyl[oxydi (benzènesulfonate)] de disodium | 0 |
| ex 35.07 | Aspergillus alkaline proteinase | 0 |
| ex 38.16 | Sérum non stérile obtenu à partir de sang de fœtus bovins ou de veaux nouveaux-nés non immunisés | 0 |
| ex 38.19 E | Monoalkylbenzènes obtenus par alkylation du benzène par des polyalcènes, d'un poids moléculaire moyen non inférieur à 680 et non supérieur à 820 | 0 |
| ex 38.19 G | Catalyseurs sous forme de poudre, se composant d'un mélange de composés de titane, de magnésium et d'aluminium, fixés sur un support de dioxyde de silicium, avec une teneur en poids:<br>— non inférieure à 3 % et non supérieure à 6 % de titane,<br>— non inférieure à 2 % et non supérieure à 3 % de magnésium,<br>— non inférieure à 0,3 % et non supérieure à 0,5 % d'aluminium,<br>destinés à être utilisés dans la production de polyéthylène d'une densité de 0,935 g/cm³ au moins (a) | 0 |
| ex 38.19 G | Catalyseurs consistant en un mélange de composés de titane, de magnésium et d'aluminium, sous forme d'une suspension dans l'hexane, ayant une teneur en poids:<br>— non inférieure à 3 % et non supérieure à 6 % de titane,<br>— non inférieure à 1,5 % et non supérieure à 3 % de magnésium,<br>— non inférieure à 0,3 % et non supérieure à 0,5 % d'aluminium,<br>destinés à être utilisés dans la production de polyéthylène d'une densité de 0,930 g/cm³ au moins (a) | 0 |
| ex 38.19 G | Catalyseur se composant d'acétate de dialkyldiméthylammonium avec des chaînes d'une longueur de 16 et 18 atomes de carbone, en suspension dans un solvant organique contenant au moins 40 % en poids d'acétate de dialkyldiméthylammonium | 0 |
| ex 38.19 G | Catalyseur sous forme de grains ou d'anneaux, d'un diamètre compris entre 3 mm au minimum et 10 mm au maximum, se composant d'argent fixé sur un support en oxyde d'aluminium, la teneur en argent étant en poids de 8 % au minimum et de 20 % au maximum | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 38.19 S | Plaquettes de silicium dopé, réalisées en technologie Czochralsky, non polies, d'un diamètre de 70 mm ou plus et d'une teneur en oxygène égale ou supérieure à $5 \times 10^{17}$ atomes/cm³ | 0 |
| ex 38.19 X | Aldicarbe (ISO) en solution dans le dichlorométhane dans une concentration non inférieure à 35 % et non supérieure à 40 % en poids | 0 |
| ex 39.01 C III a) | Pellicule en polyester teinté dans la masse d'une épaisseur n'excédant pas 25 micromètres, métallisé sur une face | 6 |
| ex 39.01 C III a) | Produits de polycondensation d'acide téréphthalique avec un mélange de cyclohex-1,4-ylène-diméthanol et d'éthane-1,2-diol sous forme de pellicule | 0 |
| ex 39.01 C III a) | Feuille de polyester d'une épaisseur non supérieure à 70 micromètres recouverte sur un côté d'une substance qui se colore en présence d'acide salicylique à une température non supérieure à 100 °C | 0 |
| ex 39.01 C III a) | Feuille de polyester d'une épaisseur non supérieure à 10 micromètres recouverte sur une face avec de l'acide salicylique | 0 |
| ex 39.01 C III b) | Produits de polycondensation d'acide téréphthalique avec un mélange de cyclohex-1,4-ylène-diméthanol et d'éthane-1,2-diol, sous l'une des formes visées dans la note 3 point b) du chapitre 39 | 0 |
| ex 39.01 C V | Feuilles en polyuréthane microporeux contenant des fibres de polyamide, ayant une épaisseur non inférieure à 0,50 mm et non supérieure à 1,5 mm, destinées à la fabrication de cuir d'imitation (a) | 6,9 |
| ex 39.02 C I a) | Polyéthylène sous l'une des formes visées à la note 3 point b) du chapitre 39, d'une densité non inférieure à 0,958 à 23 °C, et contenant en poids pas plus de:<br>— 50 ppm d'aluminium,<br>— 2 ppm de calcium,<br>— 2 ppm de chrome,<br>— 2 ppm de fer,<br>— 2 ppm de nickel,<br>— 2 ppm de titane,<br>— 8 ppm de vanadium,<br>destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné (a) | 0 |
| ex 39.02 C I a) | Polyéthylène sous l'une des formes visées à la note 3 point b) du chapitre 39, d'une densité égale ou supérieure à 0,945 et inférieure ou égale à 0,985, destiné à la fabrication de rubans encreurs de machine à écrire ou de rubans encreurs similaires (a) | 0 |
| ex 39.02 C VI a) | Copolymères en blocs du type A-B-A de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, ne contenant pas plus de 35% en poids de styrène sous l'une des formes visées à la note 3 point b) du chapitre 39 | 0 |
| ex 39.02 C XI | Feuilles de butyral polyvinylique comportant une bande colorée dégradée | 6 |
| ex 39.02 C XIV a) | Polystyrène bromé d'une teneur en brome non inférieure à 58 % et non supérieure à 71 % en poids, sous l'une des formes visées à la note 3 b) du chapitre 39 | 0 |
| ex 39.02 C XIV a) | Ionomère constitué d'un sel d'un copolymère d'éthylène et d'acide méthacrylique | 0 |
| ex 39.02 C XIV a) | Ionomère constitué d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 39.02 C XIV a) | Produits de polymérisation d'acide acrylique, de méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères, destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles (a) | 0 |
| ex 39.02 C XIV a) | Copolymères d'éthylène et soit d'acide acrylique, soit d'acide méthacrylique, contenant en poids au moins 16 % et pas plus de 30 % d'acide acrylique ou d'acide méthacrylique, sous l'une des formes visées à la note 3 point b) du chapitre 39 | 0 |
| ex 39.02 C XIV a) | Produits de polymérisation d'acide acrylique avec de faibles quantités d'un monomère polyinsaturé, destinés à être utilisés comme agent de stabilisation dans des émulsions ou des dispersions dont le pH est supérieur à 13 (a) | 6 |
| ex 39.02 C XIV b) | Feuille constituée d'un mélange de flurorure de polyvinylidène et d'un polymère acrylique d'une épaisseur non inférieure à 40 micromètres et non supérieure à 60 micromètres | 0 |
| ex 39.02 C XIV b) | Plaques constituées d'un copolymère d'éthylène et de chlorotrifluoroéthylène d'une épaisseur non inférieure à 1 mm et non supérieure à 3 mm, même revêtues sur une face d'un tissu de fibre de verre | 0 |
| ex 39.02 C XIV b) | Feuilles constituées d'un copolymère d'éthylène et chlorotrifluoroéthylène d'une épaisseur d'au moins 12 micromètres et d'au plus 400 micromètres | 0 |
| ex 39.02 C XIV b) | Feuilles constituées d'un copolymère d'éthylène et d'acrylate de méthyle, d'une épaisseur n'excédant pas 0,05 mm, destinées à la fabrication de gants médicaux à usage unique (a) | 6 |
| ex 39.03 B V a) 2 | Éthylhydroxyéthylcellulose insoluble dans l'eau | 0 |
| ex 39.03 B V a) 2 | Hydroxypropylcellulose | 0 |
| ex 51.01 A | Fils texturés de polypropylène imprégné d'une substance imperméable à base de silicone | 0 |
| ex 51.02 A I | Monofils en polytétrafluoroéthylène | 0 |
| ex 56.01 A | Fibres textiles multicomposées, acétalisées, ayant une matrice à structure fibrillaire, constituées de chlorure de polyvinyle et d'alcool polyvinylique polymérisés par émulsion | 0 |
| ex 59.03 B | Tissus «non tissés» en pièces ou simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, en fibres d'alcool polyvinylique, d'une épaisseur non inférieure à 200 micromètres et non supérieure à 280 micromètres et d'un poids au $m^2$ non inférieur à 20 g et non supérieur à 50 g, même imprégnés ou enduits | 0 |
| ex 59.17 A | Feutre à l'aiguille en fibres synthétiques sur une base en fibres synthétiques tissées enduite ou recouverte sur un côté d'un film en polytétrafluoroéthylène destiné à la fabrication de produits de filtration (a) | 0 |
| ex 70.07 | Disque de verre plat au plomb, meulé et poli, avec les bords ouvrés:<br>— d'une épaisseur comprise entre 3,5 mm et 5 mm,<br>— d'un diamètre compris entre 135 et 140 mm,<br>— d'une densité minimale de 2,88 $g/cm^3$<br>et<br>— assurant une transmission de la lumière de 87 % au moins aux longueurs d'onde entre 450 et 800 nanomètres,<br>destiné à être monté sur des appareils de projection vidéo (a) | 0 |
| ex 70.11 | Écrans, entièrement en verre, ayant une diagonale non supérieure à 61 cm, munis d'un rebord, destinés à la fabrication de tubes à rayons cathodiques monochromes (a) | 0 |
| ex 70.11 | Cônes en verre ayant une diagonale non supérieure à 61 cm, munis d'un rebord cannelé, destinés à la fabrication de tubes à rayons cathodiques monochromes (a) | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 81.04 D I b) | Chrome présenté sous la forme de paillettes, de briquettes ou de grains cathodiques, ne contenant pas en poids plus de 0,10 % d'oxygène total, plus de 0,015 % d'aluminium total et plus de 0,001 % (évalué en aluminium) de composés d'aluminium ne se dissolvant pas dans l'acide chlorhydrique 5 N en ébullition et dans l'acide perchlorique fumant en ébullition, destiné à la production d'alliage pour la fabrication des parties suivantes de turbines à gaz et de réacteurs (a):<br>— tubes fixes ou mobiles, y compris leurs anneaux,<br>— vannes,<br>— tuyères | 0 |
| ex 84.18 C II b) | Parties de dispositifs pour la transformation catalytique des oxydes d'azote en azote et eau, constitués d'un mélange soit d'oxydes ou de sulfates de vanadium et de dioxyde de titane ou de sulfate de baryum, soit d'oxydes de vanadium, de tungstène (wolfram) et de dioxyde de titane, façonnés en forme d'alvéoles et cuits, les unités ainsi obtenues étant contenues dans un cadre métallique | 0 |
| ex 84.18 C II b) | Parties d'appareils servant à la conversion catalytique d'oxydes d'azote en azote et en eau, consistant en plaques perforées recouvertes d'un mélange d'oxydes de vanadium, de titane et de molybdène, contenues dans un cadre métallique | 0 |
| ex 84.53 B | Lecteur optique pour la lecture de caractères imprimés par points et leur conversion en signaux électriques, constitué d'une tête de lecture comportant un détecteur optique, un amplificateur, une lentille et deux lampes, reliée par un ou deux câbles plats à un module de contrôle dont les dimensions ne dépassent pas 200 x 220 mm, consistant en un circuit imprimé, sur lequel sont montés — au minimum — un microprocesseur, un circuit d'identification de l'image et un convertisseur analogique/numérique | 1 |
| ex 84.55 C | Dispositif de visualisation à matrice par points dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 15 x 90 x 280 mm, câble plat et connecteur exclus, constitué d'une couche de cristaux liquides, enserré entre deux plaques ou feuilles de verre avec 30 720 points (disposés sur 64 rangées et 480 colonnes), monté sur un châssis de circuit imprimé doté de composants électroniques à fonctions de pilotage et de contrôle, avec ou sans câble et connecteur | 0 |
| ex 84.55 C | Dispositif de visualisation à matrice par points dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 186 x 75 x 15 mm, constitué d'une couche de cristaux liquides, enserré entre 2 plaques ou feuilles de verre avec 15 360 points (disposés sur 64 rangées et 240 colonnes), complété par un circuit électronique d'interface, en technologie C-MOS, comportant au maximum 544 points de contact | 0 |
| ex 84.55 C | Têtes magnétiques réalisées en technologie Winchester ou à couche mince, pour équipements périphériques de mémoires à disques rigides, permettant un enregistrement d'une densité non inférieure à 10 pistes par mm, même montées sur leurs bras porteurs | 0 |
| ex 84.55 C | Assemblages pour machines de traitement automatique des données comprenant des mémoires à lecture exclusivement programmables (EPROM), effaçables aux rayons ultraviolets, d'une capacité de stockage de 256 Kbits et constitués d'un substrat multicouches dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 x 39 mm sur lequel sont montés:<br>— deux mémoires à lecture exclusivement programmables (EPROM), effaçables aux rayons ultraviolets, sous forme de circuits intégrés monolithiques ayant chacun une capacité de stockage de 128 Kbits et une fenêtre de quartz sur la face supérieure,<br>— un décodeur sous la forme d'un circuit intégré monolithique,<br>— un condensateur de découplage,<br>— deux résistances.<br>Ces assemblages portent:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>EDH 7832 MM-30<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des assemblages d'EPROM qui satisfont à la présente description | 2 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 84.55 C | Assemblages pour machines de traitement automatique des données comprenant des mémoires à lecture exclusivement programmables (EPROM), effaçables aux rayons ultraviolets, d'une capacité de stockage de 256 Kbits et constitués d'un substrat multicouches dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm sur lequel sont montés:<br>— quatre mémoires à lecture exclusivement programmables (EPROM), effaçables aux rayons ultraviolets, sous forme de circuits intégrés monolithiques ayant chacun une capacité de stockage de 64 Kbits et une fenêtre de quartz sur la face supérieure,<br>— un décodeur sous la forme d'un circuit intégré monolithique,<br>— un condensateur de découplage.<br>Ces assemblages portent:<br>— un sigle d'identification constituant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>EDH 7832 MC-35<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des assemblages qui satisfont à la présente description | 2 |
| ex 84.55 C | Assemblages pour machines de traitement automatique des données comprenant des mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), d'une capacité de stockage de 32 Kbits et constitués d'un substrat multicouches dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm sur lequel sont montés:<br>— deux mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM) sous forme de circuits intégrés monolithiques ayant chacun une capacité de stockage de 16 Kbits,<br>— un décodeur sous la forme d'un circuit intégré monolithique,<br>— un condensateur de découplage.<br>Ces assemblages ne comprennent pas plus de 28 broches de connexion et portent:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant l'une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>EDH-8804 C-20<br>EDH 8804 CL-20<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des assemblages pour machines de traitement automatique des données qui satisfont à la présente description | 2 |
| ex 84.55 C | Assemblages pour machines de traitement automatique des données comprenant des mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), d'une capacité de stockage de 64 Kbits et constitués d'un substrat multicouches dont les dimensions ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm sur lequel sont montés:<br>— quatre mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), sous forme de circuits intégrés monolithiques ayant chacun une capacité de stockage de 16 Kbits,<br>— un décodeur sous la forme d'un circuit intégré monolithique,<br>— un condensateur de découplage.<br>Ces assemblages ne comprennent pas plus de 28 broches de connexion et portent:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant l'une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>EDH 8808 B-20<br>EDH 8808 C-10<br>EDH 8808 C-12<br>EDH 8808 C-15<br>EDH 8808 C-20<br>EDH 8808 CL-15<br>EDH 8808 CL-20<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des assemblages pour machines de traitement automatique des données qui satisfont à la présente description | 2 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 84.55 C | Assemblages pour machines de traitement de l'information comprenant une mémoire à lecture exclusivement programmable (EPROM), d'une capacité de stockage de 64 Kbits, effaçable aux rayons ultraviolets et des mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire réalisées en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), d'une capacité de stockage de 32 Kbits, constitués d'un substrat multicouches dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et sur lequel sont montés:<br>— une mémoire à lecture exclusivement programmable (EPROM), effaçable aux rayons ultraviolets, sous forme de circuit intégré monolithique ayant une capacité de mémorisation de 64 Kbits et une fenêtre de quartz sur la face supérieure,<br>— deux mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (C-MOS-S-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique, ayant chacune une capacité de mémorisation de 16 Kbits,<br>— un décodeur sous la forme d'un circuit intégré monolithique,<br>— un condensateur de découplage,<br>— 2 résistances.<br>Ces assemblages portent:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>EDH 90804 BS-25 (15)<br>EDH 90804 BS-30 (20)<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des assemblages qui satisfont à la présente description | 2 |
| ex 84.55 C | Composant de machine automatique de traitement de l'information, constitué de deux niveaux de substrats superposés munis chacun d'une ou deux mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire réalisées en technologie bipolaire (S-RAM), sous forme de circuits intégrés monolithiques ayant chacun une capacité de mémorisation de 1 Kbit et une capacité de mémorisation totale n'excédant pas 4 Kbits, enserrés dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excédent pas 13 × 13 mm, comportant au maximum 23 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>770965<br>4599497<br>7379442<br>ou<br>— à d'autres sigles d'identification se rapportant à ces mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 84.55 C | Assemblage pour machines de traitement de l'information consistant en un microprocesseur de 32 bits réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré hybride, comportant une unité centrale de traitement (CPU) et une unité de mémoire contenues dans 2 microplaquettes distinctes sur un substrat dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 55 mm, comportant au maximum 60 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>57-00000<br>57-19400<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microprocesseurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 84.55 C | Mémoires à bulles magnétiques d'une capacité de mémorisation n'excédant pas 4 Mbits, enserrées dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne dépassent pas 43 × 44 mm, comportant au maximum 42 broches de connexion ou points de contact et portant: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 84.55 *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>BDL 0133 MBM 2011 FBM 64 DA<br>BDL 0134 MBM 2256 7110<br>BDN 0151 FBM 54 DB 7114-1<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires à bulles magnétiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 84.55 C | Unité arithmétique et logique d'une unité centrale d'ordinateur se composant d'un maximum de neuf circuits imprimés dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 290 × 310 mm sur chacun desquels sont montés au maximum soit 121 réseaux de portes programmés *(Gate Arrays)*, soit 121 mémoires à lecture-écriture à accès aléatoire (RAM), soit une combinaison de ces deux types de circuits, réalisés en technologie ECL, le tout étant enserré dans un cadre dont les dimensions n'excèdent pas 611 × 501 × 596 mm faisant fonction de boîtier et assurant les connexions entre les circuits imprimés et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>CO1B 2675 E 500<br>CO1B 2675 H 500<br>CO1B 2675 H 501<br>CO1B 2675 H 502<br>CO1B 2675 H 503<br>CO1B 2675 H 504<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des assemblages qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 84.55 C | Dispositif de visualisation à matrice par points dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 15 × 115 × 290 mm, câble plat et connecteur exclus, constitué d'une couche de cristaux liquides, enserré entre deux plaques ou feuilles de verre avec 128 000 points (disposés sur 200 lignes et 640 colonnes), monté sur un châssis de circuit imprimé doté de composants électroniques à fonctions de pilotage et de contrôle, avec ou sans câble et connecteur | 0 |
| ex 84.55 C | Elément de mémoire intégrée pour machines à écrire électroniques, constitué d'un circuit imprimé doté de 2 à 4 mémoires statiques à lecture/écriture, à accès aléatoire et capacité de mémorisation de 8 K × 8 bits chacune, composants électroniques avec fonctions de pilotage, piles pour le maintien de la mémoire, le tout enserré dans une cartouche, munie de broches de connexion dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 11 × 40 × 90 mm et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison suivante:<br>MEMOCART<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des unités de mémoires intégrées qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 84.59 B | Pièces de réservoirs sous pression de réacteurs, fondues d'un seul tenant et dégrossies au tour, pesant plus de 150 t chacune | 0 |
| ex 84.61 B | Valve hydraulique à 5 modes de fonctionnement, constituée essentiellement de trois corps en matière plastique et deux vannes magnétiques de servo-commande, destinée à être montée sur des appareils adoucisseurs d'eau à processus de régénération automatique (à circulation alternée) d'une capacité maximale de substances échangeuses d'ions de 650 l (a) | 0 |
| ex 84.63 B II | Arbres de génératrices et de turbines fondus d'un seul tenant, forgés et dégrossis, d'un poids unitaire supérieur à 215 t | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.01 B I b) | Moteur à courant continu sans balais dont le couple n'excède pas 0,20 Newtonmètre avec plaquette électronique de contrôle incorporée, rotor externe à section circulaire d'un diamètre maximal de 95 mm, mandrin de précision en aluminium d'un diamètre interne de 28,6 mm, vitesse de 300 ou 360 tours/minute, tension d'alimentation de 12 V ± 10 % | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteur à courant continu sans balais dont le couple n'excède pas 0,20 Newtonmètre avec rotor externe d'un diamètre maximal de 55 mm, bride de fixation d'un diamètre de 77 mm, mandrin de précision d'un diamètre de 44 mm, enroulement à quatre phases, vitesse nominale de 3 600 tours/minute, tension d'alimentation de 12 V ± 10 %, muni de câbles électriques avec connecteurs | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteur à courant continu sans balais dont le couple n'excède pas 0,20 Newtonmètre muni d'un rotor externe d'un diamètre maximal de 62 mm et d'une plaquette électronique de contrôle incorporée, dont les dimensions n'excèdent pas 85 × 85 mm, d'une épaisseur, mandrin compris, n'excédant pas 20 mm, à deux ou trois phases, avec une vitesse de 300 tours/minute et une tension d'alimentation de 12 V ± 10 % | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteur pas à pas bipolaire, à angle de pas de 1,8 degré, 200 pas par révolution, séquence de rotation à 2 phases avec enroulement de type bipolaire, dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 39 × 39 × 20 mm ou 25 mm à l'exclusion de l'arbre, des vis de fixation et du moyeu, ayant un couple minimum de 0,25 Newtonmètre pour la version à hauteur maximale de 20 mm et de 0,35 Newtonmètre pour la version d'une hauteur maximale de 25 mm | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteur pas à pas hybride, à angle de pas de 0,9 degré et 400 pas par révolution, séquence de rotation à 4 phases avec enroulements de type bipolaire, constitué par un rotor, un stator laminé enserré entre deux plaques de section carrée de 40 mm de côté au maximum, comportant un arbre traversant de part en part, et des fils électriques avec connecteurs | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteur pas à pas hybride, à angle de pas de 0,9 degré, 400 pas par révolution, séquence de rotation à 2 phases avec enroulement de type bipolaire, comprenant un rotor, un stator encapsulé dans un boîtier cylindrique d'un diamètre maximal de 47 mm, d'une épaisseur maximale de 14 mm, muni d'un arbre de bout en bout et de câbles avec connecteurs | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteur pas à pas hybride, à angle de pas de 0,9 degré, 400 pas par révolution, séquence de rotation à 2 phases avec enroulement de type bipolaire, comprenant un rotor, un stator laminé enserré entre 2 plaques de section carrée de 40 mm de côté au maximum, un tachymètre incorporé à 2 ou 3 phases, enserré dans une capsule d'un diamètre de 35 mm maximum, et des câbles et des connecteurs indépendants pour sortie moteur et sortie tachymètre ayant des dimensions d'encombrement maximal de 40 × 40 × 62 mm, y compris l'arbre | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteurs pas à pas bipolaires à courant continu à un seul stator d'une puissance de 37,5 W ou moins, un pas d'avancement angulaire de 180 degrés, deux pas par rotation, un cycle de rotation à deux phases avec bobinage unipolaire, un couple de rotation non inférieur à $0,1 \times 10^{-6}$ Newtonmètres/Nm et non supérieur à $01, \times 10^{-4}$ Nm et une tension d'alimentation n'excédant pas 3 V | 0 |
| ex 85.01 B I b) | Moteur pas à pas hybride avec angle de pas de 0,9 degré, 400 pas par révolution, séquence de rotation à deux phases avec enroulement, de type bipolaire, constitué d'un rotor, d'un stator laminé inclus entre deux brides dont l'une à section carrée de 40 mm de côté au maximum et l'autre, antérieure, profilée, comportant deux saillies avec boutonnières de fixation, d'un tachymètre incorporé à 2 ou 3 phases inclus dans une calotte d'un diamètre maximal de 35 mm, câbles et connecteurs indépendants, pour sortie moteur et sortie tachymètre, de dimensions n'excédant pas 40 × 40 × 62 mm y compris l'arbre, mais non comprises les saillies de la bride antérieure | 0 |
| ex 85.01 B II | Convertisseur statique consistant en une combinaison de 7 diodes en cascade permettant d'obtenir un courant continu d'au moins 40 kV à une charge minimale de 3 mA | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.03 | Piles sèches au carbone/zinc d'une tension non inférieure à 5,5 V et non supérieure à 6,5 V, dont les dimensions ne sont pas supérieures à 110 × 90 × 5 mm, destinées à être incorporées dans des cassettes de films pour photographies à développement instantané (a) | 0 |
| ex 85.03 | Piles lithium-iode dont les dimensions n'excèdent pas 45 × 9 × 23 mm, d'une tension maximale de 2,8 V | 0 |
| ex 85.13 B et ex 85.21 D II | Dispositif récepteur opto-électronique (récepteur PINFET) opérant à une longueur d'ondes comprise entre 1300 et 1600 nanomètres et à une vitesse non inférieure à 678 mégabits par seconde, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 25 × 13 × 13 mm, sous forme de circuit hybride auquel s'ajoute une fibre optique (fibre amorce), comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>416/7/97013<br>QDFI-XXXX-001<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à un dispositif récepteur présentant les caractéristiques décrites ci-dessus | 0 |
| ex 85.18 B | Condensateur de type ajustable se présentant sous la forme d'une pastille circulaire d'un diamètre n'excédant pas 3 mm et d'une épaisseur n'excédant pas 3 mm, munie d'une tête de vis en son centre et de deux pattes de connexion et d'une capacité non inférieure à 5 et non supérieure à 30 picofarad, destiné à la fabrication de produits relevant du chapitre 91 (a) | 0 |
| ex 85.19 A | Protecteur thermique présenté dans une ampoule de verre hermétiquement scellée dont la hauteur n'est pas supérieure à 35 mm, fils non compris, et dont le taux de déperdition n'est pas supérieur à $10^{-6}$ $cm^3$ d'hélium par seconde sous 1 bar à une température comprise entre 0 et 160 °C, destiné à être monté sur des compresseurs pour groupes frigorifiques (a) | 0 |
| ex 85.19 A | Interrupteur à lames se présentant sous la forme d'une capsule de verre contenant au maximum 3 contacts électriques fixés sur des tiges métalliques et une petite quantité de mercure | 0 |
| ex 85.19 C | Circuit imprimé simple face dont les dimensions maximales n'excèdent pas 30 × 30 mm, destiné à la fabrication de produits relevant du chapitre 91 (a) | 0 |
| ex 85.21 A V | Tubes cathodiques couleur pourvus d'un masque perforé *dot mask* avec canons à électrons placés en triangle (technique delta), dont la distance entre les points couleur n'excède pas 0,31 mm, pourvus de dispositifs de convergence automatique | 0 |
| ex 85.21 A V | Tube cathodique à mémoire *(direct view storage tube)* pour la reproduction de données alphanumériques et analogiques, équipé d'un dispositif de balayage permettant la lecture des images formées | 0 |
| ex 85.21 A V | Tubes cathodiques couleur pourvus d'un masque perforé à trous circulaires (*dot mask*) avec des canons à électrons placés les uns à côté des autres (technique *in-line*), une distance entre les points de couleur inférieure à 0,45 mm et présentant une des caractéristiques suivantes:<br>— avoir une diagonale d'écran soit supérieure ou égale à 42 cm, soit inférieure à 26 cm, un angle de déviation en diagonale de 90 degrés maximum, avec des défauts de convergence dans les angles non supérieurs à 0,8 mm,<br>— être pourvus d'un système d'absorption des vibrations indissolublement lié aux tubes (*potting-system*),<br>— ne pas avoir d'écran magnétique interne,<br>— être équipés de phosphore calibré déterminant les coordonnées nominales pour les points couleur: | |

| | *rouge* | *vert* | *bleu* |
|---|---|---|---|
| X | 0,64 | 0,29 | 0,15 |
| Y | 0,33 | 0,60 | 0,06 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 A V *(suite)* | ou<br>X 0,64 0,31 0,155<br>Y 0,34 0,595 0,07<br>ou<br>X 0,62 0,21 0,15<br>Y 0,33 0,615 0,06<br>ou<br>X 0,610 0,307 0,150<br>Y 0,350 0,595 0,065<br>ou<br>X 0,61 0,205 0,15<br>Y 0,35 0,680 0,065<br>ou<br>X 0,62 0,29 0,15<br>Y 0,35 0,60 0,065 | 0 |
| ex 85.21 A V | Tubes cathodiques couleur pourvus d'un masque perforé à trous circulaires (*dot mask*) avec des canons à électrons placés en triangle (technique delta), une distance entre les points de couleur inférieure à 0,4 mm et présentant une des caractéristiques suivantes:<br>— avoir une diagonale de l'écran d'au moins 66 cm,<br>— être équipés de phosphore calibré déterminant les coordonnées nominales pour les points couleurs:<br>*rouge* *vert* *bleu*<br>X 0,64 0,29 0,15<br>Y 0,33 0,60 0,06<br>ou<br>X 0,64 0,31 0,155<br>Y 0,34 0,595 0,07<br>ou<br>X 0,610 0,307 0,150<br>Y 0,350 0,595 0,065<br>ou<br>X 0,61 0,205 0,15<br>Y 0,35 0,680 0,065<br>ou<br>X 0,62 0,29 0,15<br>Y 0,35 0,60 0,065 | 0 |
| ex 85.21 A V | Indicateurs sous forme d'un tube consistant en un boîtier de verre monté sur un tableau de dimensions non supérieures à 350 × 300 mm, câble non compris. Le tube contient une ou plusieurs rangées de caractères ou de lignes disposées en rangées. Chacun des caractères ou des lignes est composé d'éléments fluorescents ou phosphorescents. Ces éléments sont montés sur un support métallisé qui est recouvert de substances fluorescentes ou de sels phosphorescents qui deviennent lumineux lorsqu'ils sont soumis à un bombardement d'électrons | 0 |
| ex 85.21 A V | Tubes cathodiques monochromes à écran plat ayant une diagonale de l'écran non inférieure à 142 et non supérieure à 145 mm, une luminescence située entre 300 et 400 lumen, un pouvoir de résolution compris entre 0,06 et 0,1 mm maximum, des phosphores du type soit P1 soit P55 soit P56, une tension anodique supérieure à 34 kV, une tension de focalisation supérieure à 7 kV et un courant cathodique d'au moins 3 mA | 0 |
| ex 85.21 C | Cristal piézo-électrique oscillant à la fréquence de 32 768 Hz, encapsulé dans un boîtier cylindrique dont la longueur n'excède pas 8,2 mm et le diamètre n'excède pas 3,2 mm, destiné à la fabrication de produits relevant du chapitre 91 (a) | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Indicateurs digitaux consistant en un tableau à circuit imprimé, à un seul caractère, avec ou sans les signes « + » ou « – » et/ou à deux points décimaux au maximum, équipés d'un couvercle en plastique, de dimensions non supérieures à 25 x 35 mm, composés de 22 diodes lumineuses à base de gallium semi-conducteur au maximum | 7 |
| ex 85.21 D II | Indicateurs digitaux consistant en un tableau à circuit imprimé, dont les dimensions sont inférieures à 35 × 90 mm, et en une rangée de caractères non inférieurs à trois, composés de diodes à corps solides lumineuses fabriquées à base de gallium semi-conducteur et montées sur le tableau. Chaque caractère est composé de huit segments au maximum avec ou sans point décimal. La rangée de caractères est recouverte d'une pellicule de protection en plastique | 0 |
| ex 85.21 D II | Diodes au germanium à fil d'or, d'une tension à l'état passant de 1 V ou moins pour 5 mA | 0 |
| ex 85.21 D II | Diode émettrice de lumière à base de gallium semi-conducteur, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 20 × 21 mm, comportant 2 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>LT 9305 LT 9306<br>SLF 209 SLF 909<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des diodes émettrices de lumière qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement (ROM), non programmable, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 16 K × 8 bits dotée d'un registre de lecture et d'un contrôle de sortie, en série, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 16 × 50 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>62000 à 62999<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des ROM qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement, non programmable, réalisée en technologie C-MOS (C-MOS-ROM), ayant une alimentation d'attente d'une intensité n'excédant pas 0,03 mA, sous forme de circuit intégré monolithique d'une capacité de mémorisation de 256 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 50 mm, comportant au maximum 54 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>HN 61256<br>HN 613256<br>MB 83256<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des C-MOS-ROM qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement, réalisée en technologie C-MOS (C-MOS-ROM), sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 1 mégabit, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 39 × 17 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | HN 62301 P<br>MB 831000<br>MB 83 1124<br>TC 53 1000 P<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des C-MOS-ROM qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement (PROM), programmable, non effaçable, sous forme de circuit intégré monolithique réalisé en technologie TTL Schottky, d'une capacité de mémorisation de 2 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>27 S 12 — 5305 — 6305 — 76 LS 03<br>27 S 13 — 5306 — 6306 — 7620<br>5308 — 6308 — 7621<br>28 L 22 — 5309 — 6309<br>28 LA 22 — 53 S 240 — 63 S 240 — 82 S 114<br>28 L2 XMFC — 53 S 241 — 63 S 241 — 82 S 130<br>6335 — 82 S 131<br>29613 — 54 S 570 — 6336<br>29770 — 54 S 571 — 93436<br>29771 — 7053 — 93446<br>5604 — 7058<br>38510 — 5624 — MB 7115<br>74 S 570 — MB 7116<br>74 S 571 — MB 7117<br>MB 7118<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement (PROM), programmable, non effaçable, d'une capacité de mémorisation de 4 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion ou 28 points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>18 S 42 — 29620 — 54 S 472 — 74 S 472<br>18 S 46 — 29621 — 54 S 473 — 74 S 473<br>18 SA 42 — 29622 — 54 S 474 — 74 S 474<br>18 SA 46 — 29623 — 54 S 475 — 74 S 475<br>29624 — 54 S 476 — 74 S 476<br>24 S 41 — 29625 — 54 S 477 — 74 S 477<br>24 SA 41 — 29626 — 54 S 572 — 74 S 572<br>29627 — 54 S 573 — 74 S 573<br>27 S 15 — 54740<br>27 S 25 — 3604 — 54741 — 7640<br>27 S 26 — 3624 — 7641<br>27 S 27 — 3625 — 5605 — 7642<br>27 S 28 — 5625 — 7643<br>27 S 29 — 38510 — 7644<br>27 S 30 — 6340 — 7645<br>27 S 31 — 5340 — 6341 — 7646<br>27 S 32 — 5341 — 63 S 440 — 7647<br>27 S 33 — 53 S 440 — 63 RA 441 — 7648<br>53 RA 441 — 63 RS 441 — 7649<br>28 L 42 — 53 RS 441 — 63 S 441 | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | 28 L 45 53 S 441 6348 82 HS 137<br>28 L 46 5348 6349 82 HS 147<br>28 P 42 5349 6350 82 S 115<br>28 P 45 5350 6351 82 S 136<br>28 R 45 5351 6352 82 S 137<br>28 S 4 XFD 5352 6353 82 S 140<br>28 SA 41 5353 82 S 141<br>28 S 42 HM 6641 82 S 142<br>28 SA 42 82 S 146<br>28 S 45 7054 82 S 147<br>28 S 46 7059<br>28 SA 46 93438<br>CY 7 C 225 7121 93448<br>7122 93452<br>7123 93453<br>7124<br>7125<br>7126<br>7226<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires mortes à lecture exclusivement, qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement (PROM), programmable, non effaçable, d'une capacité de mémorisation de 8 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion ou 28 points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>24 S 81 3628 74 LS 478 82707 CY 7 C 235<br>24 SA 81 74 S 2708 82708 CY 7 C 281<br>24 S 86 5380 74 S 454 82 HS 185 CY 7 C 282<br>5381 74 S 455 82 LS 180<br>27 S 180 5388 74 S 478 82 LS 181<br>27 S 181 5389 74 S 479 82 S 180<br>27 S 185 53 S 840 82 S 181<br>27 S 35 53 S 841 7608 82 S 182<br>7680 82 S 183<br>28 L 85 54 LS 478 7681 82 S 184<br>28 L 86 54 S 2708 7684 82 S 185<br>28 P 85 54 S 454 7685 82 S 2708<br>28 R 35 54 S 455 7686<br>28 R 85 54 S 478 7687 87 S 180<br>28 S 2708 54 S 479 7688 87 S 181<br>28 S 85 7689 87 S 184<br>28 S 86 6380 87 S 185<br>28 SA 86 6381 77 S 180 87 S 186<br>28 S 8 XMFE 6388 77 S 181 87 S 187<br>6389 77 S 184<br>29623 63 S 840 77 S 185 93450<br>29630 63 S 841 77 S 186 93451<br>29631 77 S 187 93460<br>29632 7050 93461<br>29633 7055 TBPS 81 M 93465<br>29634 7060 93466<br>29635 93 L 450<br>29636 7127 93 L 451<br>29637 7128<br>29650 7129 9460<br>29651 7130<br>29652 7131<br>29653 7132<br>7232 | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture exclusivement (EPROM), programmable, effaçable aux rayons ultraviolets, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 2 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, pourvu sur la face supérieure d'une fenêtre à quartz et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AMI 702 ADC<br>82140 PP<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 4 |
| ex 85.21 D II | Mémoire de lecture exclusivement, programmable, effaçable aux rayons ultra-violets (EPROM), munie d'un système programmable des entrées/sorties (EPROM/I/O) sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 2 K × 8 bits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 52 mm, pourvue sur la face supérieure d'une fenêtre en quartz et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>D 8755 A<br>TMP 8755 AC<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture exclusivement effaçable électriquement ($E^2$PROM), programmable, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 4 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 33 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>X 2804 A<br>X 2404<br>X 24 C 04<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des $E^2$PROM qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture exclusivement effaçable électriquement ($E^2$PROM), programmable, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 16 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 2817 A<br>X 24 C 16<br>X 2816 A<br>52 B 13<br>52 B 13 H<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture exclusivement, effaçable électriquement (E²PROM), programmable, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 64 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>X 2864 A<br>MBM 28 C 64<br>MBM 28 C 65<br>MCM 2864<br>52 B 33<br>52 B 33 H<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture exclusivement, effaçable électriquement (E²PROM), programmable, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 128 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>X 28128 A<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture exclusivement effaçable électriquement (E²PROM), programmable, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 256 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>28256<br>28 C 256<br>48 C 256<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire, sous forme de circuit intégré monolithique, réalisée en technologie TTL (TTL-S-RAM), d'une capacité de mémorisation de 1 Kbit et ayant un temps d'accès non supérieur à 45 ns, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 16 × 30 mm, comportant au maximum 22 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons numériques suivantes:<br>93422<br>93425<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS) (N-MOS-S-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 1 K × 4 bits et ayant un temps d'accès non supérieur à 70 ns, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 8 × 23 mm, comportant au maximum 18 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 2149<br>PD 2149<br>SY 2149 H<br>TMS 2149<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique d'une capacité de mémorisation de 4 K × 1 bit et ayant un temps d'accès non supérieur à 70 ns, équipée d'une alimentation d'attente d'une intensité inférieure à 1 mA, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 9 × 26 mm, comportant au maximum 18 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>6147<br>MCM 61 L 47<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), ayant une capacité de mémorisation de 2 K × 8 bits et une alimentation d'attente d'une intensité maximale de 0,005 mW à 25 °C, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 33 × 17 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>TC 5516 A<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire, sous forme de circuit intégré monolithique, réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS) (N-MOS-S-RAM), d'une capacité de mémorisation de 8 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>4008 8104<br>8108<br>4118 8112<br>8114<br>PD 421 8185<br>4801<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire, sous forme de circuit intégré monolithique, réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS) (N-MOS-S-RAM), d'une capacité de mémorisation de 256 × 4 bits, ayant un temps d'accès non supérieur à 25 ns, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>9122-25<br>91 L 22-25<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire sous forme de circuit intégré monolithique, réalisée en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), d'une capacité de mémorisation de 64 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 18 × 39 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>TC 5564 MB 8464<br>TC 5565 C MB 81 C 71<br>MB 81 C 78<br>MCM 6164<br>HM 6264 P<br>HM 6264 LP HM 6264 LFP<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture/écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme d'un circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 72 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 10 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>TMM 2089<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires suffraumes qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique constitué d'une mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire (S-RAM) d'une capacité de mémorisation de 2 Kbits superposée bit à bit à une mémoire morte à lecture exclusivement, programmable, effaçable électriquement ($E^2$PROM), enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>X 2002<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits intégrés monolithiques qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique constitué d'une mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire (S-RAM) d'une capacité de mémorisation de 4 Kbits superposée bit à bit à une mémoire morte à lecture exclusivement, programmable, effaçable électriquement ($E^2$PROM), enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>X 2004<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits intégrés monolithiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture-écritúre à accès aléatoire, réalisée en technologie ECL (ECL-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique d'une capacité de mémorisation de 4 Kbits et ayant un temps d'accès non supérieur à 50 ns, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 11 × 32 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>10470<br>10474<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Réseau logique programmable (PLA) partiellement programmable par l'utilisateur, réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique à fusibles, doté d'un réseau AND programmable et d'un réseau OR fixe avec ou sans registres, ayant au maximum 20 entrées et 10 sorties, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 19 × 39 mm, comportant au maximum 28 brochesode connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>10 H 8 — 16 A 4 — 18 L 4<br>10 L 8 — 16 C 1<br>16 H 2 — 20 C 1<br>12 H 6 — 16 L 2 — 20 L 2<br>12 L 6 — 16 L 6 — 20 L 10<br>12 L 10 — 16 L 8 — 20 R 4<br>16 R 4 — 20 X 4<br>14 H 4 — 16 R 6 — 20 X 8<br>14 L 4 — 16 R 8 — 20 X 10<br>14 L 8 — 16 X 4<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des réseaux qui satisfont à la présente description | 5 |
| ex 85.21 D II | Réseau logique programmable par l'utilisateur (FPLA), non effaçable, réalisé en technologie TTL-Schottky sous forme de circuit intégré monolithique, doté de 48 fonctions AND au maximum, de 8 fonctions OR au maximum et de 16 entrées au maximum, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | FP 54 AS 839 FP 74 AS 839 82 S 100<br>FP 54 AS 840 FP 74 AS 840 82 S 101<br>SN 54 LS 333 SN 74 LS 333<br>SN 54 LS 334 SN 74 LS 334 93458<br>SN 54 LS 335 SN 74 LS 335 93459<br>SN 54 LS 336 SN 74 LS 336<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des réseaux qui satisfont à la présente description | 5 |
| ex 85.21 D II | Réseau de portes programmées *(Gate Arrays)*, non programmable par l'utilisateur, réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, ayant un minimum de 8 000 fonctions NAND à deux entrées, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 39 × 39 mm, comportant au minimum 179 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>MB 66000 VH<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des *Gate Arrays* qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Réseau de portes programmées pour commander l'écriture et la mémoire d'un système vidéo, sous forme de circuit intégré monolithique contenu dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 15 × 52 mm, comprenant au maximum 40 points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>38300<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des réseaux de portes programmées présentant les caractéristiques décrites ci-dessus | 0 |
| ex 85.21 D II | Micro-ordinateur *monochip* constitué d'une unité arithmétique logique à 4 bits, d'une mémoire de lecture (ROM) d'une capacité de mémorisation de 18 Kbits à 65 Kbits et d'une mémoire de lecture et d'écriture à accès aléatoire (RAM) d'une capacité de mémorisation de 512 bits à 4 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 58 mm, comportant au maximum 80 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>CD 3200 à 3299 TP 0310 à 03299 HD 38800<br>TP 0450 à 04599 HD 38820<br>TMC 0270 à 0279 TP 0480 à 04899 HD 44796<br>TMC 0500 à 0599 TP 0500 à 05999 HD 44800<br>TMC 0980 à 0989 HD 44801<br>TMC 1500 à 1599 HD 44820<br>TMC 1980 à 1999 HD 44840<br>HD 44860<br>HD 614042<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des micro-ordinateurs *monochip* qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Unité centrale de traitement (CPU), réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS), constituée par 4 mémoires de service de capacités de mémorisation de 8 × 8 bits, 16 × 16 bits, 16 × 20 bits et 32 × 32 bits, un registre de 8 bits, un registre de 12 bits, un registre de 16 bits et deux registres de 20 bits, un compteur à 5 bits et une horloge, présentée sous forme de circuit intégré monolithique enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 25 × 25 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion et portant: | |

| Numéro du tarif douanier, commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>LSI-604041855<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Unité de commande pour réseaux locaux permettant de régler les conflits d'utilisation, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 16 × 63 mm, comportant au maximum 48 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>MCM 68590<br>AM 7990<br>COM 9026<br>WD 2840<br>8001<br>8003<br>82586<br>82 588<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des unités de commande de réseau local permettant de régler les conflits d'utilisation qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit électronique en technologie N-MOS (y compris H-MOS), de contrôle de disques rigides (N-MOS-HDC), sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 15 × 53 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>WD 1010<br>WD 2010<br>WD 5010<br>PD 7261<br>HDC 9224<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Unité arithmétique et logique, réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS), constituée par un registre de 32 bits, un registre de 24 bits, un registre de 4 bits, douze registres de 1 bit, deux mémoires de service d'une capacité de mémorisation de 16 × 24 bits, des circuits effectuant des opérations arithmétiques et logiques, une logique de décodage, une logique de diagnose, un compteur à 8 bits et une horloge, présentée sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 23 × 82 mm, comportant au maximum 64 broches de connexion et portant:<br>— le sigle d'identification:<br>ALU 0486<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des unités arithmétiques et logiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle logique réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), constitué par un registre à 7 bits, trois compteurs, un multiplexeur, des circuits séquentiels et combinatoires effectuant des opérations de contrôle, une logique de décodage, une logique de diagnose et une horloge, présenté sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 23 × 82 mm, comportant au maximum 64 broches de connexion et portant: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — le sigle d'identification:<br>MIC 0482<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à ces circuits de contrôle logiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit logique réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS) permettant de produire des tops horloge pour l'unité centrale de traitement, la mémoire principale et les interfaces d'entrée-sortie (E/S), présenté sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 25 × 25 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>H 108982 (MCC)<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits logiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle de séquence réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), constitué par un registre de 32 bits, trois registres de 16 bits, une mémoire d'une capacité de mémorisation de 16 × 16 bits, une mémoire LIFO d'une capacité de mémorisation de 7 × 17 bits, un additionneur, une logique de décodage, une logique de priorité, une logique de diagnose, un multiplexeur à 16 bits, un compteur à 8 bits et une horloge, présenté sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 23 × 82 mm, comportant au maximum 64 broches de connexion et portant:<br>— le sigle d'identification:<br>CSS 0484<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de contrôle de séquence qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit électronique en technologie bipolaire permettant de détecter et de corriger les erreurs (ECDU), sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 16 × 62 mm, comportant au maximum 48 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>2960<br>74 F 630<br>74 F 631<br>DP 8400<br>74 LS 630<br>74 LS 631<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit logique réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), permettant de détecter et de corriger les erreurs d'un bit et de détecter toutes les erreurs de 2 bits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 25 × 25 mm, comportant au maximum 68 points de contact et portant: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>8206<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits logiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit logique réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), permettant de détecter et corriger les erreurs multiples provenant d'une ligne de disques magnétiques, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 16 × 54 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>Z 8065<br>AM 9520<br>AM 9521<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits logiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit électronique de contrôle, réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique pour la commande de mémoires D-RAM, assurant la fonction de multiplexeur d'adresses et de générateur d'impulsions, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 62 mm, comprenant au maximum 48 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comportant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>DP 8408<br>DP 8409<br>MB 1422<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de contrôle bipolaires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Interface programmable pour la transmission de données, réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS) (N-MOS-PCI) sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>8251 A<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des interfaces qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Circuit électronique de communication pour connexion (EPCI) entre un microprocesseur et un canal de données, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>2661<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Interface série permettant d'exécuter les fonctions de codage et décodage des données et les fonctions de commande connexes dans un réseau local, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 16 × 33 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 7991<br>8002<br>8023<br>82501<br>COM 9032<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des interfaces série qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'interface pour la conversion en parallèle ou en série de signaux numériques dans les appareils téléphoniques, réalisé en technologie C-MOS, sous forme d'un circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>WCC 295 G<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des circuits d'interface qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Horloge électronique programmable réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS) (N-MOS-PIT), sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>8253<br>8254<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des horloges programmables qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit permettant le décodage des fréquences, réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 10 × 21 mm, comportant au maximum 14 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>XR 2211<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de montre réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 54 mm, comportant plus de 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | HI 2060<br>HI 2065<br>MSM 5537<br>T 3605<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de montre qui satisfont à la présente description<br>Ce circuit est destiné à la fabrication de minuteries automatiques, de montres de tableaux de bord et similaires pour véhicules automobiles et motocycles (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de montre réalisé en technologie C-MOS, fonctionnant avec une tension d'alimentation unique de 1,5 V, comprenant un pilote (*driver*) à cristaux liquides (LCD), se présentant sous la forme d'un circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 15 × 21 mm, comportant au maximum 56 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>TC 8219 AF<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de montre qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Amplificateur sous forme de circuit intégré monolithique analogique, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 2 × 4 × 4 mm, comportant au maximum 10 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>V 35<br>C 05<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des amplificateurs qui satisfont à la présente description<br>Cet amplificateur est destiné à la fabrication des produits relevant de la sous-position 90.19 B I (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Émetteur-récepteur à quadruple canal (Quad-bus) réalisé en technologie Schottky faible puissance (ALP-Schottky) avec registres de type D sur microplaquette et un générateur/vérificateur de parité interne ODD 4 bits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 9 × 28 mm, comportant au maximum 20 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AM 2907<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des bus émetteurs-récepteurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Pilote à quatre lignes, réalisé en technologie Schottky faible puissance, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieues à 20 × 7 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 26 LS 29<br>AM 26 LS 31<br>SN 75172<br>SN 75174 | |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des pilotes à quatre lignes qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Émetteur/récepteur synchrone-asynchrone universel (USART) réalisé en technologie C-MOS, sous forme d'un circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 39 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>MSM 82 C 51<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des émetteurs/récepteurs synchrones-asynchrones universels qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Microprocesseur à 8 bits doté d'une architecture interne à 16 bits, fabriqué en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, consistant en une unité centrale de traitement, un générateur de rythme, deux canaux DMA autonomes, un contrôleur d'interruption programmable, 3 temporisateurs à 16 bits programmables, une mémoire programmable et une logique à sélection de circuit périphérique, un générateur d'état d'attente et une unité de contrôle bus, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 30 × 30 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>80188<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microprocesseurs qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Microprocesseur d'une capacité de 16 bits réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures maximales sont de 25 × 82 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 29116 SBP 9989<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microprocesseurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Microprocesseur d'une capacité de 16 bits, réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, constitué d'une unité centrale de traitement (CPU), d'une horloge, de 2 canaux indépendants d'accès direct à la mémoire d'un contrôleur d'interruptions programmable, de trois horloges à 16 bits programmables, d'une mémoire programmable et d'un générateur d'état d'attente programmable avec une unité de contrôle des bus, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 30 × 30 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>80186<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microprocesseurs qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Microprocesseur d'une capacité de 16 bits réalisé en technologie NMOS (y compris HMOS), sous forme de circuit intégré monolithique, constitué d'une unité centrale de traitement (CPU), d'un contrôleur de gestion et de protection de la mémoire (MMU) et d'un système interne d'exploitation en adresses réelles ou en adresses virtuelles (OSOS), enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 30 × 30 mm, et comportant au maximum 68 broches ou points de contacts et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison numérique suivante:<br>80286<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microprocesseurs qui satisfont à la présente description | 10 |
| ex 85.21 D II | Microprocesseur (MPU) à 32 bits, réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions ne sont pas supérieures à 36 × 36 mm, comportant au maximum 114 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>MC 68020<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Microprocesseur à 32 bits, réalisé en technologie C-MOS, sous forme d'un circuit intégré hybride, consistant en un substrat sur lequel sont montées 2 microplaquettes consistant en une unité centrale de traitement (CPU) et une unité de mémoire, enserrées dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 55 mm, comportant au maximum 60 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>57-00000<br>57-19400<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microprocesseurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Co-processeur mathématique (FPU) travaillant en virgule flottante, réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, constitué de 8 registres sur 80 bits et d'un bus de 32 bits, enserré dans un boîtier dont les dimensions ne sont pas supérieures à 28 × 28 mm, comportant au maximum 80 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>MC 68881<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Unité de calcul pour données numériques (NPX) en technologie N-MOS (y compris H-MOS), ne comportant pas plus de 14 registres, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 15 × 52 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons numériques suivantes: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | 8087 TX 32081 W<br>80287<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des unités de calcul qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit séparateur de données pour disques souples (FDDS) sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 27 × 8 mm, comportant au maximum 20 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>FDC 9216<br>FDC 9216-B<br>WD 9216-00<br>WD 92 C 32<br>FDC 9229 T<br>FDC 9229 BT<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits séparateurs de données qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Synthétiseur vocal réalisé en technologie C-MOS (C-MOS-*Phoneme Speech Synthesizer)* ayant une alimentation d'une intensité inférieure à 10 mA, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 17 × 39 mm et ne comportant pas plus de 28 broches de connexion. Le dispositif porte:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>CM 54104 CM 54166 N2L CD 54123 N2L SC 01<br>CM 54145 N2L CD 54121 N2L CD 54147 N2L<br>CM 54146 N2L CD 54122 N2L SSI 263<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des synthétiseurs vocaux qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Convertisseur vidéo numérique-analogique (VDAC), à trois canaux, chacun ayant une capacité non supérieure à 8 bits, ayant un temps de conversion n'excédant pas 25 ns, sous forme d'un circuit intégré hybride, ou monolithique, même comprenant 3 mémoires à lecture-écriture à accès aléatoire (RAM), ayant une capacité de mémorisation non supérieure à 2 Kbits, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 54 × 62 mm, comportant au maximum 61 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>VDAC 444 TD TDC 1334<br>RGB DAC 4 T HDAC 34010<br>RGB DAC 8 E HDAC 34020<br>RGB DAC 8 T<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des convertisseurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Amplificateur électronique différentiel réglable pour signaux d'une fréquence allant de 0 à 400 MHz au moins, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 11 × 11 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>0078-10<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à un amplificateur qui satisfait à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique de lecture-écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie bipolaire (SRAM bipolaire), sous forme de circuit intégré monolithique d'une capacité de mémorisation de 64 × 9 bits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 16 × 40 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>82 S 09 MBM 93419<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit électronique réalisé en technologie bipolaire, pour le pilotage de mémoires dynamiques octales, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 33 mm, comportant au maximum 20 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 2965<br>AM 2966<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits bipolaires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II<br>SH 8542.11- | Circuit d'interface bus réalisé en technologie bipolaire, ayant des registres à 9 ou 10 bits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 9 × 34 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 29821 AM 29843<br>AM 29823 AM 29844<br>AM 29824<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits d'interface bus qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'interface à bus multiple réalisé en technologie *Low Power Schottky,* permettant l'interface entre une unité de correction et détection d'erreur, le flux de données transitant par le bus et une mémoire dynamique de lecture-écriture à accès aléatoire (D-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions ne sont pas supérieures à 8 × 33 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AM 2961<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Circuit électronique permettant le contrôle des décalages et de l'état *(Status and shift control unit)*, réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 16 × 57 mm, comportant au maximum 42 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AM 2904<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des unités de contrôle bipolaire à état et à décalage qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Amplificateur sous forme de circuit intégré monolithique analogique dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 3 × 3 mm, destiné à la fabrication des produits relevant de la sous-position 90.19 B I (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Coprocesseur de textes, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 25 × 25 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>C 82730<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des coprocesseurs de textes qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Micro-ordinateur *monochip* constitué d'une unité arithmétique logique à 8 bits, d'une mémoire de lecture programmable effaçable aux rayons ultraviolets (EPROM) d'une capacité de mémorisation de 32 Kbits, d'une mémoire de lecture et d'écriture à accès aléatoire (RAM) d'une capacité de mémorisation de 1 Kbit, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 15 × 50 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion, présentant une fenêtre en quartz sur la face supérieure et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>8751 7742<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des micro-ordinateurs *monochip* qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Micro-ordinateur *monochip* réalisé en technologie C-MOS, constitué d'une unité arithmétique logique à 32 bits, d'une mémoire de lecture (ROM) d'une capacité de mémorisation de 24 Kbits, d'une mémoire de lecture-écriture à accès aléatoire (RAM) d'une capacité de mémorisation de 2 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas inférieures à 30 × 30 mm, comportant au minimum 84 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>MB 8764<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des micro-ordinateurs *monochip* qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de traitement des signaux sonores de la ligne de l'abonné, muni de deux processeurs de signaux numériques, d'un convertisseur analogique-numérique et d'un convertisseur numérique-analogique, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant: | |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 7901<br>AM 7905<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire, constituée d'un circuit intégré monolithique, réalisée en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), d'une capacité de mémorisation de 16 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 19 × 36 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>MK 48 Z 02 (B) DS 12 20 Y<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle des données en entrée-sortie réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), doté d'une horloge, ayant une mémoire statique à lecture-écriture à accès aléatoire (S-RAM), d'une capacité de mémorisation de 128 × 8 bits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 16 × 54 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>6532<br>CO 10750<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de contrôle des données qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique, analogique-numérique, réalisé en technologie bipolaire, apte à atténuer les oscillations des moteurs pas-à-pas dans la phase de positionnement, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 18 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison suivante:<br>STEDA<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique analogique-numérique capable de contrôler des moteurs sans balais en maintenant constante leur vitesse, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 6 × 25 mm, comportant 18 broches de connexion au maximum et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>MGA 3015 A<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits intégrés qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique, analogique-numérique réalisé en technologie bipolaire, capable de contrôler des moteurs sans balais, en maintenant constante leur vitesse, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 9 × 25 mm et comportant au maximum 20 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>UC 1634 UC 3633<br>UC 1633 UC 3634<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits intégrés qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de gestion de la mémoire (MMU) réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), permettant d'adresser une mémoire de 16 mégabytes, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 82 × 25 mm, comportant au maximum 64 broches de connexion ou 68 points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>68451 TX 32082 W<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Contrôleur de gestion de mémoire, réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions ne sont pas supérieures à 36 × 36 mm, comportant au maximum 132 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>MC 68851<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des contrôleurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit électronique réalisé en technologie faible puissance Schottky (ALPS) pour le contrôle asynchrone de lignes de signaux (BUS) et la conversion des BUS locaux en BUS multiplexés (BAM), sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 37 × 13 mm, comportant 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>68452<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), pour la gestion des écrans cathodiques, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 62 × 25 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | AM 8052<br>D 8275 H<br>P 8275 H<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de contrôle qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle des affichages et de génération de caractères réalisé en technologie C-MOS, permettant les affichages sur écran à cristaux liquides, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 20 × 26 mm, comportant au maximum 60 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>HD 61830<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des contrôleurs d'unités de visualisation C-MOS et générateurs de caractère qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Convertisseur vidéo numérique-analogique, ayant un temps de conversion n'excédant pas 10 ns, sous forme d'un circuit intégré hybride, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 20 × 35 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>VDAC 0405 H<br>VDAC 0605 H<br>VDAC 0805 H<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des convertisseurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'interpolation pour le contrôle des fonctions géométriques *(Interpolation pulse generator)*, réalisé en technologie C-MOS, sous forme d'un circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>KM 3701<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique de lecture-écriture à accès aléatoire réalisée en technique C-MOS (C-MOS-S-RAM), d'une capacité de mémorisation de 32 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions maximales sont de 18 × 39 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>TC 5532<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des mémoires statiques de lecture-écriture qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle des servomécanismes, réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions maximales n'excèdent pas 17 × 54 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>KM 3702<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de contrôle qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit pour la production d'ondes variables réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 10 × 21 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>XR 2206<br>XR 8038<br>ou<br>— d'autres signes d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'amplification vidéo, réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 17 × 17 mm, comportant au maximum 44 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>702<br>703<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits d'amplification qui satisfont à la présente description<br>Ce circuit est destiné à la fabrication de caméras de télévision couleur portatives (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'amplification ou des signaux de lecture ou des signaux d'écriture sur les disques magnétiques souples, réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 11 × 29 mm, comportant au maximum 22 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>XR 2247<br>XR 3470<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de commande du diaphragme et de rectification de la couleur en fonction de la température, réalisé en technologie bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique analogique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 17 mm, comportant au maximum 44 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>704 | |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description<br>Ce circuit est destiné à la fabrication de caméras de télévision couleur portatives (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit permettant la génération d'impulsions *(Scan Generator)*, réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique digital, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 25 × 25 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>705<br>706<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des circuits satisfaisant à la présente description<br>Ce circuit est destiné à la fabrication de caméras de télévision couleur portatives (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à lecture-écriture réalisée en technique bipolaire (S-RAM bipolaire), sous forme d'un circuit intégré monolithique consistant en un substrat équipé de 1 ou 2 puces d'une capacité de mémorisation unitaire de 1 Kbit, enserrée dans un boîtier dont les dimensions maximales n'excèdent pas 13 × 13 mm, comportant au maximum 23 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>770639<br>770823<br>5120360<br>7379769<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des mémoires statiques à lecture-écriture qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique de lecture-écriture à accès aléatoire constituée de deux niveaux de substrats superposés, munis chacun d'une ou deux mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisées en technologie bipolaire (S-RAM), sous forme de circuits intégrés monolithiques ayant chacun une capacité de mémorisation de 1 Kbit et une capacité de mémorisation totale n'excédant pas 4 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 13 × 13 mm, comportant au maximum 23 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>770965<br>4599497<br>7379442<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires statiques de lecture-écriture qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Synthétiseur programmable de signaux numériques, réalisé en technologie C-MOS ayant 32 générateurs de fréquence, lesquels génèrent 8 notes chacun, permettant en sortie simultanée un maximum de 160 notes, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 25 × 25 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de lettres suivante:<br>MEG<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des synthétiseurs de signaux qui satisfont à la présente description | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Circuit permettant la régénération des signaux modulés par impulsions codées, réalisé en technique bipolaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 10 × 21 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>XR C 240<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit électronique de contrôle, réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, pour la commande de mémoire D-RAM assurant la fonction de multiplexeur d'adresses et de générateur d'impulsion de cycle de commande, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 62 mm, comportant au maximum 48 broches de connexion ou 52 points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>C 8208 THCT 4502<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de contrôle D-RAM qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Émetteur-récepteur asynchrone universel à deux canaux (DUART), réalisé en technologie MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 15 × 52 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>SCN 2681 MC 2681<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit horloge/calendrier muni d'un oscillateur à cristaux de quartz, de registres chronomètres indépendants et d'une horloge, réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 7 × 20 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>MM 58174 A 58274<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits horloge/calendrier qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit horloge C-MOS à émission sonore, même avec compteur horaire, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier ne comportant pas plus de 24 broches de connexion et dont les dimensions n'excèdent pas 17 × 33 mm et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | SVM 5530<br>7910<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits horloge qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit réalisé en technologie MOS (*Asynchronous Communication Element*) programmable pour la transmission et la réception de données sous forme asynchrone se présentant sous la forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 16 × 54 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>INS 8250 NS 16450<br>WD 8250 NS 16 C 450<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire dynamique à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 64K × 4 bits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 17 × 34 mm, comportant au maximum 20 broches de connexion disposées en 2 rangées parallèles (*dual in line*) et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>TMS 4464 PD 41254 PD 41464 TMM 41464<br>M5M 4464 HM 50464 MB 81464<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 10 |
| ex 85.21 D II | Mémoire dynamique à accès aléatoire (DRAM) réalisées en technologie N-MOS (y compris H-MOS) ayant une capacité de mémorisation de 256 Kbits et des temps d'accès non supérieurs à 150 ns, sous forme de circuit intégré monolithique enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 22 × 12 mm, comportant au maximum 20 broches de connexion alternées (*zig-zag in line*) et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>PD 41256 V<br>MB 81256 P<br>HM 50256 ZP<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 10 |
| ex 85.21 D II | Circuit encodeur/décodeur utilisant le code «Manchester» (MED), permettant la transmission des données en flux continu, pourvu d'un mode répéteur, réalisé en technologie C-MOS, ayant une tension de sortie de 4,5 V, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 33 mm, comportant au maximum 20 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>HD 6409 | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire de lecture exclusivement programmable, effaçable aux rayons ultraviolets (EPROM), sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 512 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 20 × 42 mm, pourvu sur la face supérieure d'une fenêtre en quartz et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AM 27512 MBM 27 C 512<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Élément logique TTL en technologie bipolaire, ne comportant pas plus de six fonctions logiques, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 17 × 34 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>SH 767 369<br>SH 998 088<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des éléments logiques qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de commande et d'interface pour unité centrale (CPU-*controller*) réalisé en technologie C-MOS, se présentant sous la forme d'un circuit intégré monolithique enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 25 × 25 mm, comprenant au maximum 68 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>FE 2000<br>L1A 0392<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de commande et d'interface présentant les caractéristiques décrites ci-dessus | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle pour disques souples *(Floppy disc controller)* réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 62 mm, comprenant au maximum 48 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>G 70360-33<br>MB 89311<br>L 1 A 0519<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à un circuit d'adaptation présentant les caractéristiques décrites ci-dessus | 7 |
| ex 85.21 D II | Codeur-décodeur à modulation par impulsion codée (MIC) et filtre, réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous la forme d'un circuit intégré monolithique, consistant en un Codec MIC totalement intégré doté de filtres de réception/transmission, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne dépassent pas 10 × 23 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>2916<br>2917<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des codeurs-décodeurs et filtres MIC qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique à six canaux permettant l'amplification et la conversion des signaux de lecture et la conversion des signaux d'écriture pour disques rigides, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 19 × 38 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>SSI 540<br>SSI 541<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de pilotage à 8 canaux permettant le maintien d'une traction constante d'un électro-aimant, réalisé en technologie C-MOS avec diodes incorporées et une mémoire de 8 bits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 9 × 28 mm, comportant au maximum 22 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>UCN 5801<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microcircuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de pilotage à 4 canaux permettant le maintien d'une traction constante d'un électro-aimant, réalisé en technologie C-MOS, avec diodes incorporées et une mémoire de 4 bits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 7 × 22 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>UCN 5813<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des microcircuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique à 6 canaux, permettant la génération de signaux d'écriture et de lecture pour des unités magnétiques à disques rigides, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 13 × 13 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>SSI 117<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement (PROM), programmable, non effaçable, d'une capacité de mémorisation de 16 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 39 × 17 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>27 PS 191 A 7 C 245 7 C 292<br>29683 7 C 291 HM 6616<br>MB 7133 MB 7138<br>MB 7134 MB 7151<br>MB 7137 MB 7152<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Amplificateur pour une gamme de signaux de 0 à 60 khz, ayant un coefficient de perte n'excédant pas 0,3 µA, sous forme de circuit intégré monolithique analogique, enserré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 26 × 13 × 6 mm, comportant au maximum 18 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>ISO 100<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des amplificateurs qui satisfont à la présente description<br>Cet amplificateur est destiné à être intégré dans les centraux téléphoniques (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Micro-ordinateur *monochip* réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, consistant en une unité arithmétique logique (ALU), d'une organisation de 4 bits, d'une mémoire à lecture exclusivement (ROM), d'une capacité de mémorisation de 2 K × 8 bits, d'un générateur multifréquence (DTMF), d'une mémoire à lecture-écriture à accès aléatoire (RAM) d'une capacité de mémorisation de 1 Kbit et/ou d'une mémoire à lecture-écriture à accès aléatoire (RAM) d'une capacité de mémorisation de 512 bits, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 54 mm, comportant au maximum 42 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>T 6978 TCM 8301 TCM 8302<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des dispositifs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à accès aléatoire réalisée en technologie C-MOS (C-MOS S-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique d'une capacité de mémorisation de 16 × 4 bits, ayant un temps d'accès maximal de 35 ns, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 9 × 21 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>CY7C189<br>CY7C190<br>CY74S189<br>CY54S189<br>CY27S03<br>CY27S07<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des dispositifs qui satisfont à la présente description | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Mémoire statique à accès aléatoire réalisée en technologie C-MOS (C-MOS-S-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 256 × 4 bits, ayant un temps d'accès maximal de 60 ns, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 12 × 29 mm, comportant au maximum 22 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistanten/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>CY7C122<br>CY 93422/93L422<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des C-MOS-S-RAM qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte programmable, effaçable électriquement ($E^2$PROM), sous forme de circuit intégré monolitique présenté en microplaquette, ayant une capacité de mémorisation de 16 Kbits, utilisée pour la fabrication de systèmes d'identification de personnes ou d'objets opérant par micro-ondes (a) | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisées en technologie N-MOS (y compris H-MOS) (N/H-MOS-D-RAM) sous forme de circuit intégré monolithique, se composant d'un substrat comportant au moins 2 et pas plus de 8 microplaquettes, sous forme de circuits intégrés monolithiques, ayant une capacité de 128, 192 ou 256 Kbits et une capacité de mémorisation totale non inférieure à 256 Kbits et non supérieure à 2 mégabits, enserrées dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 30 × 30 mm, comportant au maximum 57 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons numériques suivantes:<br>6025841 6031587 6870392 7379172<br>6025843 6031591 6870393 7379174<br>6025856 6870395 7379176<br>6025858 7379181<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire dynamique à lecture-écriture à accès aléatoire à double port, réalisée en technologie N-MOS (y compris H-MOS), ayant des registres de données et un contrôle de lecture en sortie sériel d'une capacité de mémorisation de 256 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 13 × 39 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>MB 81461<br>PD 41264<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'interface bus réalisé en technologie C-MOS, sous forme de circuit monolithique, pour le contrôle des lignes de communication, comportant un bus numérique, deux récepteurs indépendants et un émetteur, composé d'une mémoire *first-in-first-out* (FIFO), enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 52 × 20 mm, comportant au maximum 44 broches de connexion ou points de contsct et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>HS 3282 | |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits d'interface bus qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, permettant la génération de symboles graphiques sur tube cathodique, fonctionnant en balayage mode cavalier, enserré dans un boîtier dont les dimensions ne sont pas supérieures à 28 × 61 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>FCD 28 042 277 96 114 899 96 149 135 96 114 898<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des dircuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (SRAM) réalisées en technologie C-MOS, d'une capacité de mémorisation de 256 Kbits, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrées dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 39 × 17 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>HM 62256<br>PD 43256 C<br>TC 55257 P<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires répondant à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie ECL (ECL-RAM), constituée d'un circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 256 × 4 bits, ayant un temps d'accès non supérieur à 8 ns, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 11 × 32 mm, comportant au maximum 24 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>10422<br>10422 A<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoires de lecture-écriture à accès aléatoire, réalisées en technologie ECL (ECL-RAM), ayant une capacité de mémorisation de 16 Kbits et un temps d'accès non supérieur à 15 ns, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrées dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 9 × 27 mm, comportant au maximum 20 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison de chiffres suivante:<br>10480<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit constitué de 8 pilotes (*driver*) de ligne, réalisé en technologie Schottky-TTL, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 14 × 14 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion ou points de contact et portant: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>5170 NE 5170 UC 5170<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit constitué de 8 récepteurs (*receiver*) de ligne, réalisé en technologie Schottky-TTL, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 14 × 14 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>5180 NE 5180<br>5181 NE 5181<br>8510 8511<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'interface pour la synchronisation du flux de données provenant d'une unité de disque rigide, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 35 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>DP 8462<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit séparateur de données pour disques rigides, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 16 × 37 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>DP 8460-2 WD 10 C 20<br>DP 8460-3 HDC 9226<br>DP 8460-4<br>DP 8465<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré hybride pour la commande d'électro-aimants, constitué par 4 *darlington* (1 *darlington* = 2 transistors en cascade), enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 12 × 27 mm, comportant au maximum 10 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>TH 3L10 TH 3L20 PU 4419 | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits intégrés qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit d'interface réalisé en technologie C-MOS pour signaux entre l'unité périphérique de mémoire à disques rigides et l'unité centrale, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 28 × 53 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>OMTI 508 AIC 500<br>OMTI 509 AIC 16000<br>WD 11C00<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle de séquence des données entre des unités magnétiques à disques rigides et la mémoire centrale, réalisé en technologie MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 28 × 54 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AIC 010<br>AIC 100<br>OMTI 505<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Interface sérielle pouvant coder et décoder le flux des données pour unités magnétiques à disque rigide, sous forme de circuit intégré monolithique, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 37 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>OMTI 507 OMTI 5027<br>AIC 250 AIC 270<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique, à 4 canaux en technologie bipolaire, pour le contrôle de la lecture et de l'écriture des têtes magnétiques faisant partie d'unités à disque rigide, inséré dans un boîtier dont les dimensions n'excèdent pas 12 × 19 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison suivante:<br>SSI 510<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits intégrés qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle, réalisé en technologie MOS, sous forme de circuit intégré monolithique, pour la commande de mémoire S-RAM assurant la fonction de multiplexeur d'adresses et de générateur d'impulsion de cycle de commande, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 28 × 54 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>OMTI 506<br>AIC 300<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des mémoires qui satisfont à la présente description | 0 |
| 314 ex 85.21 D II | Réseau de portes programmées (*Gate Arrays*) en métal, non programmable par l'utilisateur, réalisé en technologie C/MOS en forme de circuit intégré monolithique, opérant avec une tension d'alimentation de 12 V, ayant un minimum de 637 fonctions à deux entrées, avec, au sein du réseau, un code numérique réalisé par un faisceau d'électrons, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 29 × 11 mm, comportant au maximum 22 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>FB 215<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des *Gate Arrays* qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Codeur-décodeur à modulation par impulsion codée, réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, consistant en un circuit échantillonneur-bloqueur, un convertisseur analogique numérique, un comparateur, un registre d'approximation successive et une fonction logique d'interface pour la transmission simultanée des signaux, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 11 × 28 mm, comportant au maximum 22 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>2911A-1<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique réalisé en technologie N-MOS, (y compris H-MOS), avec fonction de filtre pour ligne PCM à modulation par impulsion codée, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 21 × 10 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>D 2912 A<br>ou<br>— un autre sigle d'identification se rapportant à des circuits filtres qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Mémoire dynamique à lecture-écriture à accès aléatoire, réalisée en technologie C-MOS (C-MOS D-RAM), sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 256 Kbits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 34 mm, comportant au maximum 18 broches de connexion et portant: | |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II *(suite)* | — un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>P 51 C 256<br>P 51 C 259<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des C-MOS D-RAM qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit intégré monolithique permettant la conversion de signaux analogiques en signaux numériques contenant des amplificateurs, des convertisseurs numériques/analogiques et analogiques/numériques d'une tension de 12 volts ± 10 %, ainsi que d'une interface numérique en série avec un émetteur/récepteur asynchrone, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 18 × 18 mm, comportant au maximum 44 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AD 75002<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente desription | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle, réalisé en technologie bipolaire, pour la gestion des écrans cathodiques, sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 15 × 55 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>SCB 2675<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des CRTC qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit logique de contrôle et de gestion d'écran cathodique monochrome (MDC, Monochrome Display Controller réalisé en technologie C-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 25 × 25 mm, comportant au maximum 68 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>01-01.00 551 A<br>ou<br>— d'autres sigles d'dentification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Mémoire morte à lecture exclusivement, programmable (PROM), non effaçable, sous forme de circuit intégré monolithique, d'une capacité de mémorisation de 32 K bits, enserrée dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 17 × 39 mm, comportant au maximum 32 broches de connexion ou points de contact et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>63 S 3281 MB 7141<br>AM 27 S 43 MB 7142<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des PROM qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Circuit programmable de contrôle de visualisation *(Advanced Video Display Controller/* AVDC), réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 15 × 55 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>SCN 2674<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des unités de contrôle qui satisfont à la présente description | 7 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle en technologie TTL, sous forme de circuit intégré monolithique, utilisé pour la commande de déclenchement des marteaux magnétiques d'impression, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 7 × 20 mm, comportant au maximum 16 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison numérique suivante:<br>801379-002<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Boîtes de couplage pour le raccordement des abonnés (*crosspoint switch*) pourvues au minimum de 4 et au maximum de 12 interrupteurs, d'une tension de fonctionnement d'au moins 150 V, se présentant sous forme de circuits intégrés hybrides logés dans des boîtiers dont les dimensions maximales n'excèdent pas 92 × 41 mm et pourvus au maximum de 94 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons de chiffres suivantes:<br>904<br>719<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des boîtes de couplage pour le raccordement des abonnés qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Multiplicateur/accumulateur (MAC), d'une capacité de 8 × 8 bits, réalisé en technologie C-MOS, sous forme d'un circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 62 × 16 mm, comportant au maximum 48 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>ADSP-1008A<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des multiplicateurs/accumulateurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Convertisseur analogique-numérique, sous forme de circuit intégré monolithique servant à calculer la valeur moyenne de formes d'ondes variables, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 18 × 10 mm, comportant au maximum 14 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AD 536 A<br>ou<br>— d'autres sigles se rapportant à des convertisseurs qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Convertisseur analogique-numérique de 12 bits incorportant une tension de référence et une horloge sous forme de circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 36 × 15 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AD574A<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des convertisseurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Convertisseur numérique-analogique à 4 canaux d'une capacité de 12 bits chacun, sous forme d'un circuit intégré hybride, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 41 × 21 mm, comportant au maximum 28 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AD 390<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des convertisseurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle et de gestion de mémoire tampon réalisé en technologie N-MOS (y compris H-MOS), sous forme de circuit intégré monolithique enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 54 × 17 mm, comportant au maximum 40 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>WD 1015<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Circuit de contrôle et de gestion de mémoire tampon réalisé en technologie C-MOS, sous forme d'un circuit intégré monolithique, enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 31 × 31 mm, comportant au maximum 84 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>WD11C00-22<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des circuits de commande qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 D II | Amplificateur thermocouple pour le contrôle d'instruments travaillant dans une gamme de températures de 0 °C à 50 °C, contenant un système d'alarme sous forme de circuit intégré monolithique enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 20 × 8 mm, comportant au maximum 14 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant une des combinaisons alphanumériques suivantes:<br>AD 594 AD 595<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des amplificateurs qui satisfont à la présente description | 0 |

| Numéro du tarif douanier commun | Désignation des marchandises | Taux des droits autonomes (%) |
|---|---|---|
| ex 85.21 D II | Régulateur de température sous forme de circuit intégré monolithique analogique enserré dans un boîtier dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 6 × 4 mm, comportant au maximum 3 broches de connexion et portant:<br>— un sigle d'identification consistant en/ou comprenant la combinaison alphanumérique suivante:<br>AD 590<br>ou<br>— d'autres sigles d'identification se rapportant à des régulateurs qui satisfont à la présente description | 0 |
| ex 85.21 E | Bobine de déviation pour tubes cathodiques ayant une fréquence d'opération comprise entre 31 250 et 64 000 Hz, comportant un aimant quadripôle | 0 |
| ex 85.23 B | Fil de bobinage, isolé, en aluminium, non laqué ni vernis, ayant un degré de pureté non inférieur à 99,5 % en poids et une épaisseur totale minimale de 0,15 mm et maximale de 0,16 mm | 0 |
| ex 90.02 B | Inverseur d'images constitué par un assemblage de fibres optiques | 0 |
| ex 90.02 B | Objectif réglable d'une longueur focale comprise entre 115 et 140 mm, constitué de 4 à 8 lentilles soit en verre, soit en méthacrylate, d'un diamètre non inférieur à 120 et non supérieur à 130 mm, recouvertes au moins sur une face d'une couche de fluorure de magnésium, destiné à être monté sur des appareils de projection vidéo (a) | 0 |
| ex 90.02 B | Élément constitué de deux couches de fibres optiques rigides enserrées entre deux couches de matière plastique, dont les dimensions extérieures ne sont pas supérieures à 276 × 20 × 5 mm, destiné à la fabrication de photocopieuses (a) | 0 |
| ex 90.10 A | Unité optique pour photocopieuses, constituée de deux lignes de monofibres optiques rigides situées entre deux couches de matière plastique, d'une lampe tubulaire et d'un réflecteur métallique montés sur une structure métallique dont les dimensions extérieures n'excèdent pas 335 × 100 × 40 mm | 0 |
| ex 90.10 A | Ensemble pour copieurs, ne comportant pas d'élément optique, constitué d'une lampe halogène et d'un réflecteur métallique montés sur une structure métallique dont les dimensions extérieures ne sont pas inférieures à 290 × 112 × 53 mm, câbles et connecteurs exclus | 0 |
| ex 90.19 B II | Dispositifs de lecture portatifs pour malvoyants dans lesquels une caméra à fibres optiques balaie un document et transmet une image agrandie sur un écran de visualisation, leurs parties et pièces détachées | 3 |
| ex 92.12 A | Disques magnétiques rigides prélubrifiés, traités à l'oxyde, d'une haute coercivité de 800 Oe, d'un diamètre extérieur de 95 mm, d'un diamètre intérieur de 25 mm et d'une épaisseur de 1,27 mm | 0 |

(a) Le contrôle de l'utilisation à cette destination particulière se fait par application des dispositions communautaires édictées en la matière.